



DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Ville de Vincennes

DOSSIER : N° DP 094 080 23 00154

Déposé le : **13/06/2023**

Dépôt affiché le : **13/06/2023**

Demandeur : **Madame HASSAN Nathalie Céline Deborah**

Nature des travaux : **Agrandissement d'un balcon**

Sur un terrain sis à : **37 rue des meuniers à Vincennes (94300)**

Référence(s) cadastrale(s) : **A 15**

ARRÊTÉ

de non-opposition avec prescriptions à une déclaration préalable
au nom de la commune de Vincennes

ARRETE N°

Le Maire de la Commune de Vincennes

VU la déclaration préalable présentée le 13/06/2023 par Madame HASSAN Nathalie Céline Deborah,
VU l'objet de la déclaration :

- pour l'agrandissement d'un balcon au premier étage du bâtiment sur cour côté sur jardin ;
- sur un terrain situé 37 rue des meuniers à Vincennes (94300)

VU le Code de l'Urbanisme, notamment ses articles L 421-1 et suivants,

VU le Code du Patrimoine et notamment les articles L.621-32 et L.632-1,

VU le Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 30 mai 2007, modifié les 30 septembre 2009, 29 septembre 2010, 29 juin 2011, 18 décembre 2013, 29 mars 2016, 30 janvier 2017, 1er octobre 2019 et 5 juillet 2022,

VU l'avis favorable de l'UDAP 94 de la DRAC IDF en date du 22 juin 2023,

ARRÊTE

ARTICLE UNIQUE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable susvisée.

19 JUL. 2023



Vincennes, Le
Charlotte LIBERT-ALBANEL

Maire de Vincennes

Conseillère Régionale d'Ile-de-France